

Nombre de conseillers : 19  
En exercice : 19  
Présents : 18  
Votants : 19

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N° 2019/76**

Séance du mardi 12 novembre 2019

Présidence de Philippe LACROIX, Maire

L'an deux mille dix-neuf, le douze novembre à 20H15, le Conseil Municipal de la Commune d'Oradour-sur-Glane, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe LACROIX, Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : le 8 novembre 2019.

**PRÉSENTS** : M. Philippe LACROIX, Maire, M. Francis MANDON, Mme Isabel MILOR, M. Jean BALLOT, Mme Carine VILLEDIEU, M. Michel PAILLER, adjoints, M. Bertrand LIAGRE, Mme Yvette DARDILLAC, Mme Colette DESPLOMBAIN, Mme Chantal TARNAUD, Mme Myriam BEAULIEU, M. Jean-Jacques LAMANT, Mme Sophie GOURINAT, Mme Murielle NOUGIER, M. Maxime DESVERGNES, M. Maurice GAUTHIER, Mme Valérie BICHAUD, M. Benoît SADRY.

**ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR** : M. Landry BOISSELET à Mme Carine VILLEDIEU.

**SECRÉTAIRE DE SEANCE** : M. Benoît SADRY.

---

**OBJET : MODIFICATION DE L'AVIS SUR LE PROJET**  
**D'IMPLANTATION D'UN SITE DE TRANSIT DE LA**  
**SOCIETE CHIMIREC DANS LA ZONE D'ACTIVITE DE**  
**PUY GAILLARD**

Nomenclature « ACTES » n° 1 : 9 – Autres Domaines de Compétences

Vu l'article R.181-38 du code de l'environnement,  
Considérant le projet de l'entreprise Chimirec d'implantation d'un nouveau centre de transit, tri et regroupement de déchets sur la commune,  
Considérant le déroulement de l'enquête publique destinée à valider l'aspect environnemental du projet,  
Considérant les différents points mis en valeur lors de l'enquête publique pouvant être problématiques pour l'avenir de la commune,  
Et après avoir entendu l'exposé du Maire,